



Habilitation électrique H0

PRÉSENTATION SUCCINCTE

La formation au module H0 Habilitation Électrique s'adresse aux personnels non-électriciens amenés à réaliser des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique en haute tension, hors tension et hors voisinage.

L'exécutant d'opérations d'ordre non électrique habilité H0 est une personne formée, habilitée et désignée par son employeur pour intervenir dans des zones à risque électrique en haute tension, sans effectuer de travaux électriques. Il agit, selon les situations, sous l'autorité d'un chargé de chantier ou d'un chargé de travaux habilité, en respectant les consignes de sécurité liées à cet environnement.

Le public concerné par cette habilitation comprend des professionnels tels que : agents de nettoyage, peintres, personnels de maintenance non électrique, ou toute personne devant accéder à des locaux ou installations en haute tension.

OBJECTIFS

Former les candidats à l'application des directives de sécurité de la norme NFC 18-510 en environnement haute tension, et permettre à l'employeur, sur la base de l'attestation délivrée, d'habiliter son salarié pour réaliser des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électrique, hors tension et hors voisinage.

PROGRAMME

Partie théorique :

- Réglementation en matière de sécurité électrique applicable aux travaux d'ordre non électrique (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)
- Notions de base en électricité et dangers liés à la haute tension
- Identification des zones à risque électrique (environnement HT, voisinage, distances de sécurité)
- Les différents niveaux d'habilitation (B0, H0, H0V...) et leurs limites
- Les acteurs de la prévention et leurs rôles (employeur, chargé de travaux, exécutant...)
- Les documents applicables (autorisation de travail, consignation, balisage...)
- Les équipements de protection collective et individuelle (EPC / EPI)
- Analyse des risques et mesures de prévention pour les travaux d'ordre non électrique en environnement HT
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique
- Prescriptions de sécurité spécifiques aux travaux d'ordre non électrique en haute tension

Partie pratique :

- Présentation et utilisation des équipements de protection
- Repérage des zones à risque sur installation ou maquette pédagogique
- Mise en situation en environnement électrique (simulation de chantier)
- Application des consignes de sécurité et respect des distances
- Comportement adapté face à un risque électrique

PÉDAGOGIE

Formation en présentiel :

- En salle de formation pour la partie théorique et pour l'organisation du chantier
- En atelier d'électricité pour la pratique
- Pédagogie active
- Formation action
- Apports théoriques et techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation des savoirs et des savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple (QCM).

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention.

INTERVENANT(S), OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

DUREE

1 jour (8h)

PUBLIC CONCERNE

Professionnels non-électriciens. Opérateurs qualifiés.

PREREQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

CONDITIONS D'ACCES

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

LIEUX DE FORMATION



MODALITES D'INSCRIPTION

Sur dossier d'inscription. Session en INTER ou en INTRA (interne).

EFFECTIF

Ouverture d'une session à partir de 4 participants.

MODALITES DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement entreprise
- Financement France Travail
- Financement OPCO (Plan de développement des compétences)

TARIF

200€ en Inter, sous consultation en Intra selon le nombre de stagiaires.

DATES

Sur demande auprès du chargé de développement

Mis à jour le 29/04/2026

La formation est animée par un formateur justifiant des compétences nécessaires (connaissance de base en prévention, compétence technique, compétence pédagogique adaptée à un public d'adulte et un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée.

Pratique en atelier d'électricité : utilisation de maquettes spécifiques pour réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.